

LETTRE ÉCONOMIQUE
Égypte

Une publication du SE du Caire
Numéro 146 février 2024

Le chiffre
du mois

35 Md USD

d'investissements annoncés par
le fonds émirati ADQ à Ras el-
Hekma (côte-nord égyptienne)

Sommaire

Actualités	4
Relations économiques bilatérales	4
Brèves économiques	6
Notes d'analyse	11
L'adhésion aux BRICS vue du Caire	11
Mi-parcours de la Vision 2030	15
Indicateurs	18

« IL N'Y A PAS DE HASARD, QUE DES RENDEZ-VOUS »

Paul Éluard

Alors que des rumeurs de négociations d'un investissement massif des Émirats arabes unis sur la zone côtière de Ras El-Hekma avaient circulé à partir du 1^{er} février, en pleine mission des équipes techniques du FMI au Caire, un accord a effectivement été signé le 23 février à la Nouvelle capitale administrative égyptienne entre Mustafa Madbouli, Premier ministre égyptien, et Mohamed Al Suwaidi, ministre émirati de l'investissement et président d'ADQ, troisième fonds souverain de l'émirat d'Abu Dhabi (environ 200 Md USD d'actifs).

L'accord de 35 Md USD consisterait en 24 Md USD de droits de développement et 11 Md USD de premiers investissements. 24 Md USD proviendraient de capitaux entrants et 11 Md USD des dépôts des EAU à la Banque centrale égyptienne (CBE), réduisant d'autant sa dette extérieure. Son décaissement, dont seule la première tranche est détaillée dans le communiqué du ministère égyptien des Finances, devrait être particulièrement rapide :

- d'ici deux semaines, un premier versement de 15 Md USD constitué aux 2/3 de capitaux provenant des Emirats et d'1/3 de fonds prélevés sur les dépôts émiratis à la CBE ;
- d'ici deux mois, un second versement de 20 Md USD dont 6 Md USD constituant le solde des dépôts à la CBE.

Les autorités égyptiennes recevraient 35 % des profits générés par cet investissement.

Cet accord "historique", pour reprendre les termes du Premier ministre égyptien, n'est pour autant pas le fait du hasard, pas plus que ne l'est le moment choisi pour son annonce, qui pourrait changer la donne. Par son montant colossal en premier lieu, qui correspond à près de 9 % du PIB, à trois ans d'investissements directs étrangers nets se matérialisant potentiellement en seulement deux mois (10 Md USD d'IDE en 2022/23), à plus de six fois le montant total tiré des cessions d'actifs publics entamées en avril 2022 (5,6 Md USD d'après les autorités) et quatre fois le montant total des recettes de privatisation escomptées sur la durée du programme FMI 2022-2026. Par son calendrier ensuite, alors que les négociations avec le FMI sur un montant d'enveloppe complémentaire sont sur le point d'aboutir et buttaient encore sur les sources additionnelles permettant de répondre aux besoins de financement, que cet accord pourrait combler. Par le signal qu'il envoie aussi aux marchés, qui s'est immédiatement traduit par une

appréciation de la livre égyptienne sur le marché parallèle autour de 50 EGP/USD contre 70 EGP/USD les jours précédents, comme cela avait été d'ailleurs le cas en début de mois lorsque de premières informations avaient circulé. Par le changement de nature du soutien financier apporté par les pays du Golfe à l'Égypte que cet accord illustre, enfin, la totalité des dépôts des EAU à la BCE étant mobilisés pour cette opération qui marque la priorité accordée à l'investissement dans l'économie réelle.

La question principale porte sur l'utilisation que les autorités feront de cette manne financière. S'il se matérialise, conjugué à l'augmentation pressentie du programme FMI, ce financement devrait permettre à l'Égypte de disposer de suffisamment de liquidités pour couvrir son besoin de financement résiduel au cours des quatre prochaines années, d'après une étude de Goldmans Sachs. Il lui permettrait également de se désendetter, ce à quoi le FMI recommande aux autorités d'affecter en priorité les recettes de cessions compte tenu du poids de la charge de la dette. De plus, cet afflux de devises pourrait permettre à la BCE de résorber l'arriéré de change lié aux marchandises accumulées dans les ports égyptiens ces derniers mois ("*backlog*") et de répondre aux besoins du marché des changes, y compris pour nos entreprises, et dès lors asphyxier le marché parallèle ; au moins temporairement si la libéralisation de la livre n'intervient pas d'ici là (le taux de change officiel demeure en effet stable à 31 EGP/USD en dépit de l'annonce). A cet égard, il est aussi possible que ces entrées de devises génèrent un choc de confiance susceptible de limiter la dépréciation en cas de libéralisation de la livre égyptienne.

Cet accord permettrait-il aux autorités égyptiennes de se passer des bailleurs et donc des réformes du programme du FMI ? Le gouvernement a souhaité immédiatement rassurer sur ce point. En annonçant sa signature, le Premier ministre a également indiqué qu'un accord avec le FMI était désormais très proche, laissant entendre que l'accord de Ras El-Hikma contribuait à l'accélérer. Le ministère des finances a également pris la précaution de rappeler que cet accord ne faisait pas partie du programme de privatisation qui se poursuivait comme prévu (maintien des objectifs initiaux).

Les Emirats ont été au rendez-vous et cette manne financière est incontestablement bienvenue. Mais aussi colossal soit-il, ce montant peut tout autant paraître largement insuffisant pour couvrir la charge de la dette, de 40 Md USD sur les deux prochaines années fiscales. Toutes les conditions paraissent aujourd'hui réunies pour finir de convaincre les autorités de franchir le dernier pas vers des réformes qui demeurent indispensables.

Pascal Furth, Chef du service économique

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants du mois de février 2024 :

- **1^{er} février** : signature d'un accord pour **renforcer la coopération bilatérale sur le sujet des légumineux** entre Bernard Quéré, directeur de la Fédération française des producteurs de plants de pommes de terre (FN3PT) et Dr. Ahmed Odam, chef de l'administration centrale pour les tests et la certification des semences (CASC) en présence de Al-Sayed Al-Qasyr, ministre égyptien de l'Agriculture et de la bonification des terres (MALR).



- **11 février** : rencontre de l'ambassadeur de France en Egypte Eric Chevallier avec Ahmed El Sewedy, PDG du groupe égyptien **El Sewedy**.



- **19 février** : réunion du **club développement durable des entreprises françaises en Egypte** au siège du Crédit Agricole Egypt, animé par le service économique, pour une session portant sur les défis associés à la consommation de plastique et l'échange de stratégies efficaces pour la restreindre.



- 19 et 20 février : mission au Caire de Jinane Kabbara, **Conseillère régionale pour les questions de Propriété intellectuelle au Moyen-Orient** et de François Kaiser, **Conseiller régional pour les questions de Propriété intellectuelle pour le Maghreb**.

- 19 au 21 février : tenue de **l’Egypt Energy Show (EGYPS)** sous le patronage du Président Sissi et organisé par le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, Tarek El Molla. Forte représentation française lors des conférences et sur les stands, avec la participation d’Engie, EDF Renouvelables, Axens, Schneider Electric, Bureau Veritas et Total Energies.



- 25 février : tenue d’un petit-déjeuner à la résidence de France à l’occasion de la réunion du **groupe Transport** en présence de l’ambassadeur de France en Egypte Eric Chevallier. L’évènement réunit les représentants de entreprises françaises du secteur (Ratp Dev, Egis, Alstom, Colas Rail, Thalès) ainsi que le Service économique, Business France et l’AFD.

- 28 février : rencontre entre **la Chambre de Commerce et d’Industrie en Egypte (CCIFE)** et l’ambassadeur de France en Egypte Eric Chevallier lors d’un déjeuner ayant réuni environ 150 participants.



1. Poursuite des discussions avec le FMI en l'absence d'accord à l'issue de la mission

Une délégation du FMI était présente au Caire du 17 janvier au 1er février 2024. La mission avait pour objectif de réexaminer la situation économique locale et l'avancée des réformes structurelles dans le cadre des deux premières revues du programme mis en place en décembre 2022 (mécanisme élargi de crédit d'un montant de 3 Md USD pour une durée de 46 mois). Cette mission s'est soldée par l'absence d'accord au niveau technique. Selon le [communiqué de presse](#) publié par le Fonds à l'issue de la mission, le FMI et les autorités égyptiennes se seraient mis d'accord sur les principaux éléments du programme en mettant l'accent sur l'importance de renforcer les dépenses sociales pour protéger les groupes vulnérables. A ce sujet, le Premier ministre Moustafa Madbouly a réitéré l'engagement des autorités égyptiennes en faveur du renforcement des mesures sociales lors de sa rencontre avec Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international au World Governments Summit à Dubaï mi-février 2024. Il a, à cette occasion, mis en avant le récent plan de protection sociale de 180 Md EGP (plus de 5 Md USD) annoncé le 8 février par le Président Abdel Fattah Al-Sissi, ainsi que le programme « Haya Karima » (Vie décente) visant à améliorer le niveau de vie des citoyens en zones rurales. Les discussions avec le FMI se poursuivent pour finaliser le Mémorandum de politiques économiques et financières (MPEF) et identifier le montant du soutien supplémentaire du FMI et des autres partenaires de développement, bilatéraux et multilatéraux, nécessaires pour combler les besoins de financements extérieurs additionnels de l'Égypte.

2. Révision à la baisse de la croissance par le Fonds monétaire international

Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour l'exercice budgétaire 2023/24, à 3,0 % contre 3,6 % en octobre dernier. Dans cette [mise à jour des perspectives économiques mondiales](#), les chiffres de la croissance pour le dernier exercice ont également été abaissés, de 4,2 % à 3,8 %.

Prévisions de croissance actualisées par exercice budgétaire	2021/22	2022/23	2023/24
Ministère des finances (MoF)	5,4 %	4,2 %	3,0 %
Fonds monétaire international (FMI)	6,7 %	3,8 %	3,0 %
Banque Mondiale (BM)	6,6 %	3,8 %	3,5 %

3. **Moody's abaisse ses perspectives relatives à la notation de cinq banques égyptiennes**

Quelques jours après la dégradation de la perspective de la notation souveraine de l'Égypte de stable à négative, l'agence de notation Moody's a maintenu les notes de dépôts à long terme de cinq banques égyptiennes (Caa1 pour les quatre premières et B3 pour la dernière), tout en abaissant également ses perspectives de stable à négative. Cette [décision](#) du 23 janvier 2024 qui concerne les cinq principales banques égyptiennes (National Bank of Egypt, Banque Misr, Banque du Caire, Commercial International Bank et Banque d'Alexandrie), est principalement motivée par la persistance de pénurie de devises étrangères, les taux d'intérêt élevés et l'inflation, qui érodent la confiance des consommateurs, compromettent les capacités de remboursement et augmentent les coûts de financement des banques, réduisant ainsi leur rentabilité. Malgré l'accent mis sur la résilience des banques égyptiennes, le rapport évoque des risques élevés sur la solvabilité et la liquidité du fait de l'environnement économique actuel du pays.

4. **Mise en œuvre d'un plan de protection sociale d'urgence par le président Sissi**

Le président Sissi a [annoncé](#) le 8 février une somme de 180 Md EGP (5 Md USD) destinée à la mise en place de plusieurs mesures sociales. Visant à atténuer les effets de la crise économique actuelle qui pèsent sur les citoyens égyptiens, elles devraient entrer en vigueur au mois de mars. En résumé, les travailleurs du secteur public vont connaître une augmentation générale de leur salaire de 1000 à 1200 EGP (+32 à 38 USD), et une troisième augmentation du salaire minimum en moins d'un an de 4 000 à 6 000 EGP (129 à 194 USD), soit une augmentation de 100 % par rapport au mois de février 2023. De surcroît, le gouvernement prévoit une augmentation du seuil d'exonération fiscale de 45 000 EGP à 60 000 (+ 33 %, de 1456 à 1942 USD), une hausse des pensions des 13 M de retraités de 15 %, et enfin un budget supplémentaire de 15 Md EGP (485 M USD) destiné aux salaires des personnels médicaux et éducatifs, ainsi que 6 Md EGP (194 M USD) destinés à l'embauche dans ces mêmes secteurs.

5. **Baisse des importations et réduction du déficit commercial**

Les chiffres du commerce extérieur de l'année 2023 communiqués au travers d'une [déclaration](#) du ministère du commerce et de l'industrie le 6 février dernier, font état de la réduction du déficit commercial égyptien (- 23 % en g.a). Résultat d'un recul des importations (-14 % en g.a), cette évolution a eu lieu parallèlement à la mise en place par l'Égypte d'une série d'initiatives ces dernières années, visant à stimuler les exportations (objectif [annoncé](#) par le Premier ministre en mai dernier de 100 Md USD par an d'ici le milieu de la décennie), et réduire la dépendance aux importations. De surcroît, le communiqué souligne l'importance de plusieurs partenaires commerciaux actuels et futurs, dont la Turquie, identifié comme le plus gros marché d'exportation sur l'année 2023 (2,94 Md USD), mais également le continent africain, avec qui l'Égypte souhaite renforcer la coopération économique et commerciale (en particulier avec la Libye, le Soudan, l'Algérie ou encore le Maroc).

6. Hausse de 200 points de base des taux directeurs de la Banque centrale d'Egypte

Si le comité de politique monétaire avait laissé inchangés ses taux depuis août 2023, la Banque centrale d'Egypte a décidé de relever le taux de rémunération des dépôts à 21,25 % et le taux de refinancement à 22,25 % (contre 19,25 % et 20,25 % le mois dernier). Dans son [communiqué](#) publié le 1er février, la BCE motive cette décision par les tensions inflationnistes toujours élevées qui continuent d'avoir un impact sur les comportements de consommation, ainsi que l'incertitude géopolitique et les perturbations actuelles du commerce maritime en mer Rouge. Parallèlement, les réserves de change continuent d'augmenter légèrement pour un 17e mois consécutif, atteignant au mois de janvier 35,3 Md USD (soit six mois d'importations).

7. Resserrement des contraintes sur les cartes de crédit par la Banque centrale d'Egypte

La Banque centrale d'Egypte annonce dans une [circulaire du 11 février](#) des mesures de sanctions supplémentaires pour les Egyptiens ne respectant pas les directives relatives à l'utilisation des cartes de crédit à l'extérieur du pays. Les personnes ne fournissant pas de preuve documentée de l'utilisation de leur carte pendant leur séjour à l'étranger dans un délai de 90 jours maximum seront effectivement soumises à une série de mesures répressives, dont la suspension de leur carte, l'impossibilité d'en émettre une nouvelle ou d'élargir l'utilisation de cartes existantes et enfin l'interdiction de leur utilisation à l'étranger. Cette annonce fait suite à la mise en place en octobre 2023 de réglementations sur l'utilisation des cartes de crédit par les voyageurs, notamment l'obligation de la tenue de registres précis d'utilisation sur les territoires étrangers. La multiplication de restrictions entend répondre à l'importante crise de devises dont l'économie égyptienne souffre actuellement.

8. Projet d'émissions d'obligations libellées dans de nouvelles devises

Dans le cadre d'une stratégie de diversification des sources de financement de l'Etat égyptien, le ministre des Finances, [Mohamed Maait, a évoqué](#) pour la première fois la possibilité d'émettre des obligations libellées en dirhams émiriens, roupies indiennes et dollars de Hong Kong. Cette annonce s'inscrit dans un objectif de diversification du portefeuille de dette en incluant divers marchés et devises, alors que l'Egypte a déjà réussi plusieurs émissions d'obligations en devises étrangères sur les marchés japonais (Samurai), chinois (Panda) ou encore des émissions de Sukuk. Plus particulièrement ici, l'Egypte souhaite renforcer la coopération avec les Emirats arabes unis (12,7 % de la dette extérieure totale égyptienne sur l'exercice 2022/23). Dans un même temps, le ministre se serait engagé à abaisser les barrières fiscales et douanières auxquels les entreprises émiriennes pourraient être confrontées, encourageant ainsi leur développement, productivité et leur permettant de tirer meilleur parti des avantages concurrentiels.

Emissions obligataires à l'international	Date d'émission et valeurs
Japon – Samurai	Novembre 2023 : 75 Md JPY (508 M USD) Mars 2022 : 60 Md JPY (407 M USD)
Chine - Panda	Octobre 2023 : 3,5 Md RMB (478,7 M USD)
Islamique - Sukuk	Février 2023 : 1,5 Md USD
Eurobonds libellés en USD	Depuis juin 2015, 9 émissions obligataires : valeur totale de 26,5 Md USD. Stock actuel de 22,5 Md USD
Eurobonds libellés en EUR	Avril 2018 : 2 Md EUR Avril 2019 : 2 Md EUR
Obligation vertes	Octobre 2020 : 737 M USD

9. Nouvel objectif de 60 % de renouvelables dans le mix énergétique égyptien d'ici 2030 annoncé lors d'EGYPES

Le ministre égyptien du Pétrole Tarek El Molla a annoncé lors d'une [session](#) de l'Egypt Energy Show (EGYPES) que l'objectif de part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique égyptien serait porté à 60 % d'ici 2030 (contre 42 % d'ici 2030 et 60 % d'ici 2040 initialement prévus dans la contribution nationale déterminée revue en juin 2023). Grand rendez-vous annuel du ministère du Pétrole et des Ressources minérales, l'évènement EGYPS (19-21 février 2024), qui devait rassembler au Caire 35 000 professionnels de l'énergie lors de plus de 80 conférences, s'est tenu sous le patronage du président Sissi sur le thème « favoriser la transition énergétique, la sécurité et la décarbonation », avec notamment parmi les exposants français Total Energies, Schneider Electric, Axens, et Bureau Veritas. A cette occasion, plusieurs entreprises publiques égyptiennes ont signé des accords dans l'énergie géothermique, l'hydrogène et les carburant verts, dont la société de gaz naturel égyptienne GASCO qui a conclu un MoU avec la société japonaise Chiyoda et la société française Axens pour coopérer sur le financement et le développement de projets d'hydrogène et de décarbonation.

10. TMG devient actionnaire majoritaire du groupe Legacy Hospitality Company

La filiale Icon Investments du groupe Talaat Moustafa finalise l'acquisition des 51 % de participation dans le groupe de sept hôtels emblématiques égyptiens. L'accord initialement signé en décembre 2023 à hauteur de 39 % de participation prévoyait cette augmentation, portant la valeur de la transaction à 800 M USD. Cette opération réalisée par Icon, dont 40,5 % du capital est détenu par le Fonds souverain d'Abu Dhabi (ADQ) depuis janvier 2024, s'inscrit dans le programme de privatisation d'actifs de l'Etat égyptien. De nouveaux objectifs de recettes publiques ont par ailleurs été [annoncés](#) le 13 février 2024 par le ministre des finances Mohamed Maait dans le cadre de ce programme : l'Egypte ambitionne de lever 6,5 Md USD sur les ventes réalisées et finalisées durant l'année civile 2024. Pour rappel, le FMI avait estimé le montant de

l'ensemble des cessions d'actifs égyptiens envisagés à 8,7 Md USD sur la durée du programme (2023-2026). A ce jour, le montant des ventes se situerait autour de 5,6 Md USD, selon les dernières déclarations des autorités égyptiennes.

11. **Lancement d'une coentreprise entre ADNOC et BP pour développer des champs gaziers en Égypte**

La compagnie pétrolière nationale d'Abu Dhabi ADNOC et la major britannique BP ont annoncé dans un [communiqué](#) le 14 février 2024 la formation d'une coentreprise (JV) qui visera le développement d'actifs gaziers en Égypte, et qui devrait être effective au S2 2024. BP (51 % des parts de la JV) apporte ses participations détenues dans trois concessions déjà en développement (100 % dans North Damietta, 50 % dans North El Burg et 10 % dans Shorouk qui inclut le champ de Zohr) ainsi que des concessions d'exploration, tandis qu'ADNOC (49 % des parts de la JV) contribuera financièrement à hauteur de montants proportionnels aux apports de BP pour soutenir l'expansion de la coentreprise, qui devrait permettre d'après le MEES une production de 600 M de pieds cubes/jour. Pour mémoire, le gouvernement égyptien a fait état d'objectifs ambitieux en matière d'exploration gazière pour les années à venir alors que la production de gaz égyptienne est en nette baisse (-11 % en 2023, niveau le plus bas depuis 2017 à 5,84 Md pieds cubes/jour).

12. **Première visite depuis plus d'une décennie du président turc**

La visite du président Erdogan au Caire le 14 février 2024 fait suite à la reprise des relations diplomatiques en juillet 2023 illustrée par une [déclaration commune](#) de réchauffement des relations marquée par la nomination d'ambassadeurs, mais également une collaboration renforcée dans le domaine de l'énergie, du tourisme et de la défense. Bien que les relations commerciales se soient poursuivies durant cette décennie marquée par des tensions diplomatiques (6,6 Md USD d'échanges en 2023 selon un [communiqué](#) de l'agence de statistique égyptienne CAPMAS), cette rencontre marque le renforcement d'investissements conjoints, l'ouverture de nouveaux domaines de coopération sur le continent africain, et la fixation d'un objectif de 15 Md USD d'échanges commerciaux sur les prochaines années. Le président Sissi, qui serait attendu à Ankara en avril prochain, a également annoncé la consultation avec son homologue turc sur le dossier libyen.

Notes d'analyse

L'adhésion aux BRICS vue du Caire : « un outil du futur » dont les bénéfices économiques et financiers semblent étroits à court terme

En janvier 2024, l'Égypte est devenue officiellement membre du groupe des BRICS mais avait déjà rejoint la Nouvelle banque de développement en décembre 2021. Opportunité de renforcement des échanges commerciaux, promesses d'accroissement des flux d'IDE et perspectives de dédollarisation : les enjeux sont multiples pour l'Égypte qui présente un déficit commercial structurel et un fort appétit pour les financements internationaux. Si l'adhésion ne devrait pas entraîner de mutation majeure dans la composition des échanges extérieurs de l'Égypte, elle pourrait marquer un renforcement de la trajectoire déjà engagée sur la dernière décennie de rapprochement vis-à-vis de certains partenaires, en premier lieu avec la Chine.

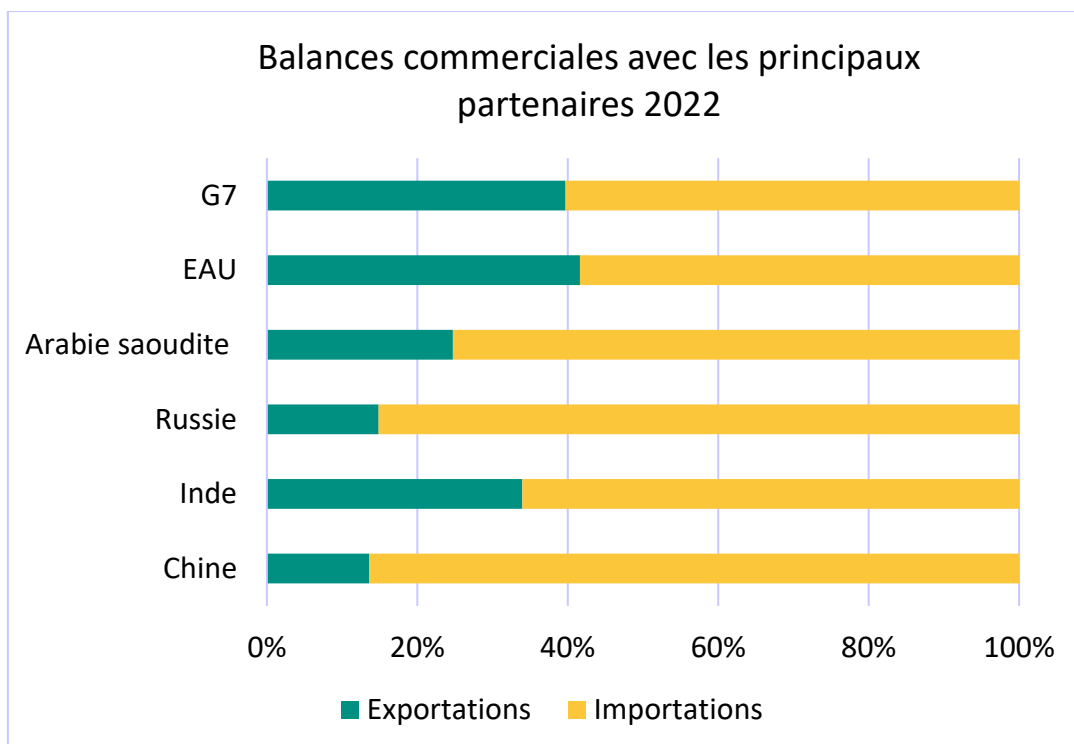
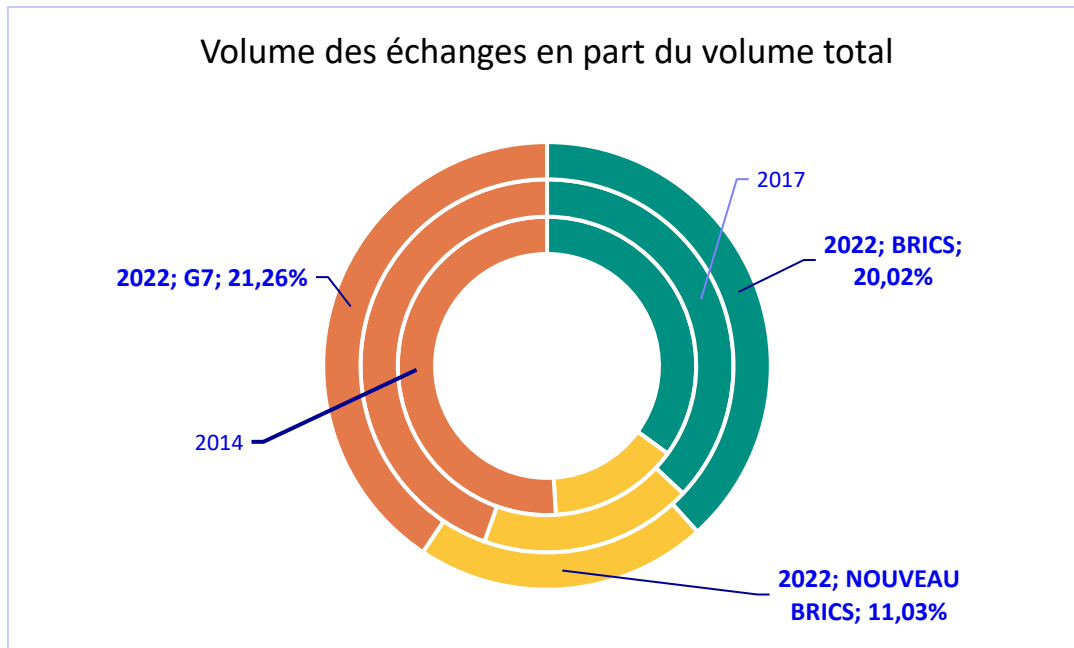


Des gains économiques liés à l'approfondissement des relations bilatérales existantes

Les perspectives de renforcement des échanges commerciaux se dessinent au regard des liens existants

Nœud stratégique pour le commerce mondial (le canal de Suez concentre 12 % du trafic maritime mondial), l'Égypte a vu ses échanges évoluer significativement. Sur la dernière décennie, la part des **pays du G7** dans le volume total des échanges **s'est dégradée** (-22 % entre 2014 et 2022 pour représenter seulement 21,3 % du volume total), au **profit en particulier de la Chine** (+23 % atteignant 10,3 % du total en 2022) et **des pays du Golfe** (+61 % avec l'Arabie saoudite et +27 % pour les EAU, atteignant respectivement 7,4 et 3,5 % des échanges). **Les membres historiques des BRICS se placent ainsi juste derrière les pays du G7 avec 20 % du total des échanges extérieurs de l'Égypte** (+6 % dans la part du volume total), alors que la part des nouveaux membres des BRICS a atteint 11 % des échanges (+45%), portant le poids des BRICS+ à 31 %. Les échanges semblent avoir lieu pour une grande majorité en **dehors d'accords commerciaux bilatéraux**, inexistantes pour certains pays (Arabie saoudite, EAU), anciens pour d'autres (Chine, Russie, Inde respectivement en 1994, 1997 et 1978), à l'exception de quelques accords régionaux comme le MERCOSUR (Brésil) ou encore la Grande zone arabe de libre-échange (EAU et Arabie saoudite). Alors que la perspective d'un accord de libre-échange entre les membres demeure à ce jour embryonnaire, l'accent est mis sur la réduction des barrières aux échanges. Les bénéfices pour l'Égypte devraient donc à court terme correspondre au **renforcement entamé des relations commerciales bilatérales existantes**. La structure de l'appareil exportateur égyptien constitue toutefois un frein au développement de ces échanges en des termes favorables à l'Égypte, comme l'illustre le **déficit commercial observé avec les principaux partenaires du**

groupe (-16 Md USD avec la Chine, -6 Md USD avec la Russie en 2022). Un renforcement du tissu industriel égyptien et une diversification des produits destinés à l'export s'alignant avec les avantages comparatifs apparaît ainsi comme un événement nécessaire pour permettre un développement accéléré des échanges avec le groupe des BRICS+.

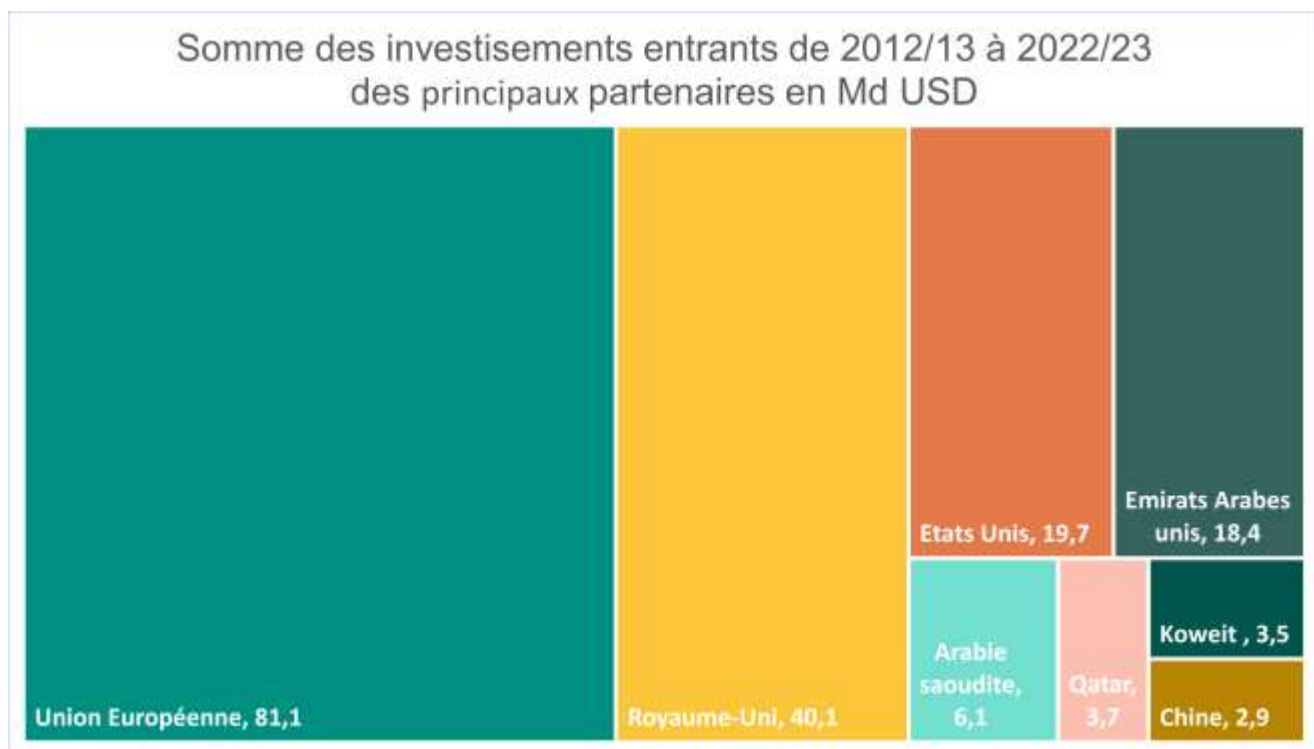


L'augmentation attendue des IDE en provenance des pays membres des BRICS+

Les pays membres historiques des BRICS sont déjà des acteurs majeurs de certains projets emblématiques sur le territoire égyptien. Les entreprises chinoises et russes sont intégrées au sein de grands projets nationaux, notamment la Zone économique du canal de Suez, où est installée la Zone chinoise de développement économique et technologique de Tianjin (TEDA), mais également à travers le projet du quartier financier de la nouvelle capitale administrative dont la construction est assurée par l'entreprise chinoise CSCEC, ou encore la centrale nucléaire d'El Dabaa bâtie par l'entreprise publique russe Rosatom. Si une dynamique positive dans les relations bilatérales avec les

principaux membres historiques des BRICS est indéniable sur la dernière décennie, moins de 3 % (3,6 Md USD) des investissements entrants en Égypte depuis dix ans proviennent de la Chine, de la Russie et de l'Inde. En revanche, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis représentent eux 20 % du total sur cette même période, avec une volonté de pénétrer certains marchés stratégiques (grande distribution, secteur hôtelier, énergies renouvelables, infrastructures portuaires, etc.). La signature le 23 février d'un mégaprojet d'investissement touristique sur la côte méditerranéenne de 35 Md USD avec le Fonds souverain émirati ADQ rappelle la trajectoire d'investissements sur le territoire engagée par les pays du Golfe. L'adhésion commune de ces deux partenaires clés de l'Égypte aux BRICS+ ne devrait ainsi pas modifier les dynamiques en cours.

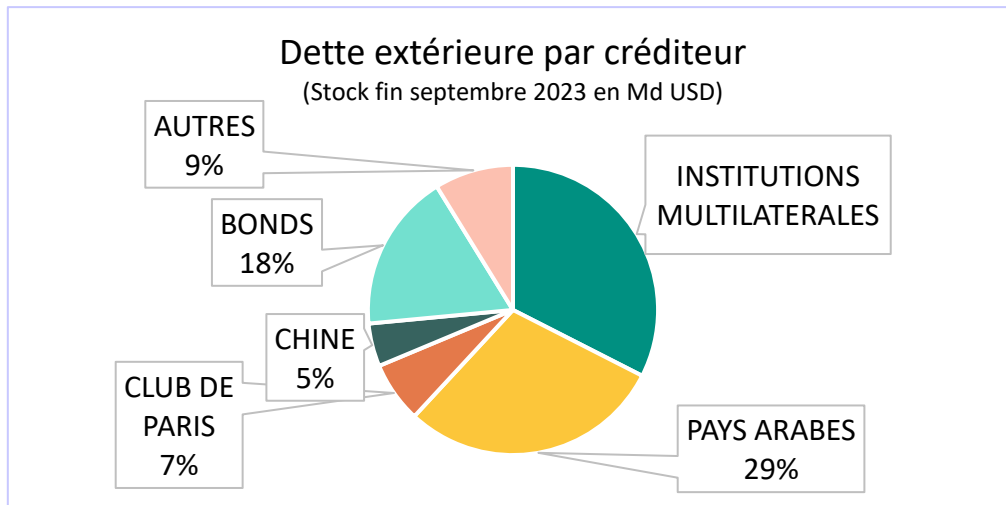
La coopération financière concentre les attentes



L'Égypte a des avantages à tirer du développement de la coopération financière entre les membres

A contrario des relations commerciales déjà acquises et stables avec certains membres des BRICS, les relations financières ne se sont développées que récemment. **La Chine, dont le poids dans la dette égyptienne s'est accentué ces dernières années (5 % de la dette extérieure à la fin de mois de septembre 2023), multiplie les opérations financières avec l'Égypte** : swaps de devises (18 Md RMB contre l'équivalent en EGP entre les deux banques centrales en 2016), accord de conversion de dette (environ 100 M USD en 2023), émission par l'Égypte d'une obligation Panda verte en 2023 d'une valeur de 3,5 Md RMB (500 M USD), ou encore par le biais de l'AIIB (1,6 Md USD de financement de projets depuis 2017). La coopération financière avec la Russie est également développée (prêt souverain de 25 Md USD pour la centrale de Dabaa). **En revanche les partenariats financiers avec les autres membres historiques sont de plus faible envergure ou inexistant**, quand l'Arabie saoudite et les EAU constituent des partenaires financiers historiques du pays (environ 11 Md USD chacun de dépôts à la Banque centrale d'Égypte et un accord de swap de devises d'1,4 Md USD avec

les EAU). Par ailleurs, compte tenu de la difficulté de construire un positionnement unifié entre les membres sur la question de la réduction de la dépendance au dollar, les discussions se concentreraient sur la **multiplication des échanges en monnaie locale pour les transactions financières et commerciales intra-BRICS+**.



La Nouvelle Banque de développement est vue comme le bras financier des BRICS

L'Égypte est devenue **membre de la Nouvelle Banque de développement en décembre 2021 (avec la participation la plus élevée d'un pays non fondateur à 2,3 %)**, aux côtés des membres fondateurs des BRICS ainsi que du Bangladesh et des EAU. Cette adhésion répond aux besoins croissant de l'Égypte en matière de financement extérieurs, et représente pour le pays une opportunité de **diversifier ses sources de financement** en dehors des institutions traditionnelles (le FMI, la Banque mondiale et la BEI représentent à elles seules 70 % de la dette extérieure égyptienne). La première visite officielle du vice-président de la NDB au Caire en janvier 2024 a été l'occasion d'étudier les moyens de soutenir l'initiative phare « Haya Karima » (vie décente) lancée en juillet 2021 avec pour objectif majeur de réduire le taux de pauvreté dans les zones rurales du pays. Si la NDB prévoit d'annoncer des opérations souveraines et non souveraines en Egypte en 2024, aucune opération n'a toutefois été officiellement lancée à ce jour.

Diane BOYER, chargée de mission

A mi-parcours de la Vision 2030, le gouvernement réaffirme ses ambitions en matière **d'infrastructures, en dépit de lourds défis économiques**

Publiée en 2016 sous la houlette du ministère du Plan et du Développement économique et revue en 2023, la Vision 2030 fixe le cap pour atteindre les objectifs de développement durable tout en s'adaptant aux défis démographiques et économiques de l'Égypte. Elle établit la marche à suivre pour répondre aux différents enjeux sectoriels, systématiquement appréhendés sous leur triple dimension économique, sociale, environnementale, sans ordre de priorité. Les desseins initiaux de la vision 2030 font la part belle aux grands projets d'infrastructures et notamment d'énergie, qui ont en effet enregistré des avancées majeures depuis 2016, en dépit des chocs externes de ces dernières années et des fragilités structurelles de l'économie égyptienne ayant largement compromis l'atteinte des cibles intermédiaires établies pour 2022. Malgré tout, le gouvernement du Président Sissi, réélu pour un troisième mandat en décembre 2023, a revu à la hausse plusieurs de ces objectifs pour la période 2024-2030, dessinant des ambitions audacieuses au regard de la conjoncture économique dégradée.



Une stratégie nationale ambitieuse qui a ouvert la voie à des **grands travaux ...**

La stratégie nationale égyptienne officiellement recentrée autour des enjeux de développement durable

A l'instar de plusieurs de ses voisins régionaux, l'Égypte a dévoilé en 2016 sa Vision 2030, stratégie nationale bâtie sur les objectifs de développement durable de l'ONU et qui **consolide les orientations économiques, sociales et environnementales** du pays pour les 14 années à venir. Définie autour de dix piliers clés, ce document de 364 pages énumère les principaux domaines d'actions et définit des indicateurs chiffrés censés orienter la politique du gouvernement vers une croissance juste et durable. Révisé en 2023, le texte a été substantiellement modifié afin **d'ajuster les grands objectifs aux évolutions macroéconomiques et géopolitiques du pays et de la région**. Alors que la première version se concentrait strictement sur la définition d'indicateurs stratégiques et des projets pour y répondre, le texte actualisé offre une approche holistique, en définissant plutôt des orientations générales destinées à orienter les futurs investissements dans le pays. La Vision 2030 devait également répondre aux enjeux d'une Égypte qui allait passer de 90 M à 125 M d'habitants en 15 ans. Cette **expansion démographique** a été le moteur de la Vision 2030 qui a offert des solutions intégrées pour y répondre à travers des **grands projets d'infrastructures**, de logement et de gestion des ressources énergétiques. La stratégie économique et sectorielle s'articule autour d'une quinzaine de « méga projets » englobant des initiatives en matière industrielle, d'énergie ou de transport. Complémentaires, ces projets visent différents objectifs : (i) faire de l'Égypte un **hub commercial attractif** pour les investissements étrangers, en développant les infrastructures routières, portuaires et des zones économiques spéciales ; (ii) anticiper la

croissance démographique en **étendant les zones urbaines et améliorant leur accessibilité** ; (iii) faire de la **transition énergétique** un vecteur de croissance pour le pays.

Des avancées notables en matière d'infrastructures grâce à de nombreux grands travaux

Depuis 2016, l'Égypte s'est engagée dans d'importants projets nationaux capitalisant un **investissement total de 143 Mds EGP (4,4 Md EUR au taux moyen sur la période)**, offrant des opportunités considérables aux entreprises étrangères. Si la plupart des grands chantiers initiés ces dernières années étaient déjà centraux dans la Vision 2030, d'autres, comme le monorail ou le LRT, ont été lancés indépendamment. S'inscrivant toutefois systématiquement dans la lignée de la stratégie globale, ces nouveaux projets s'alignent non seulement sur la Vision 2030 par les objectifs de développement auxquels ils répondent mais également par les partenariats qu'ils favorisent avec le secteur privé. Parmi les investissements structurants inclus dès le lancement de Vision 2030, l'élargissement et la construction d'une **nouvelle voie dans le Canal de Suez**, ont permis l'accroissement de la capacité d'accueil des navires et résolu les problèmes de congestion. En parallèle, des efforts ont été déployés pour **optimiser les espaces et les installations de stockage dans les ports maritimes**. Cinq tunnels ont également été construits pour **relier le delta du Nil et la péninsule du Sinaï**. De surcroît, la **Nouvelle capitale administrative** est un mégaprojet majeur initié par le Président Sissi. Les travaux pour la première phase ont débuté en 2016 avec un coût initial prévu de 58 Md USD. Sur le volet énergétique, un **vaste plan de construction de centrales thermiques** (Siemens) et de libéralisation du secteur, a permis à l'Égypte de **pallier son déficit électrique** et d'accroître sa capacité installée à 59 GW, sans toutefois résoudre les problèmes d'accès à l'électricité. Dans le secteur des transports, outre l'expansion du réseau routier sur 25 500 kilomètres, d'autres initiatives essentielles sont en cours de réalisation pour assurer une **meilleure connectivité nationale et électrifier le réseau**. Un **train électrique léger (LRT)** de construction chinoise est opéré par RATP Dev, tandis que le **monorail** (Alstom UK), et **trois lignes à grande vitesse** (Siemens) sont en cours de développement. Le réseau de **métro du Caire** continue également de s'étendre. La **ligne 3** inaugurée en 2012 et exploitée par RATP Dev depuis 2020, a été étendue sur sa phase 3B début 2024 (la phase 3C est attendue dans l'année) tandis que la première phase de la **ligne 4**, financée par les japonais, est en cours de construction. L'ensemble des investissements dans le pays a atteint 2,4 % du PIB en 2022 selon la Banque mondiale, en ligne avec **l'objectif fixé à 2,5 % du PIB en 2025 et 3 % en 2030**. Les indicateurs de compétitivité mondiaux ont également montré de nets progrès dans la qualité des infrastructures égyptiennes, le pays (34ème sur 185) ayant gagné 20 places en 2023 par rapport à son classement de 2018 au Global Quality Infrastructure Index. Le pays est en revanche 56ème concernant la qualité de ses infrastructures pour répondre aux ODD (QI4SD) et 6ème de la région MENA, derrière l'Iran, la Tunisie et les Emirats Arabes Unis.

...aux objectifs confrontés à une conjoncture économique dégradée

La mise en œuvre de projets parfois contrariée par des capacités financières contraintes

Les objectifs et indicateurs de performances décrits dans la vision ont été élaborés avant les **chocs externes majeurs du début de la décennie 2020** (Covid-19, guerre en Ukraine, conflit Israël-Hamas) qui ont eu de lourdes conséquences. La **crise économique** a contraint le gouvernement égyptien à réévaluer ses priorités et ses objectifs. À titre d'illustration, le gouvernement

égyptien avait beaucoup d'attente sur la multiplication des investissements dans la Zone économique du Canal de Suez (SCZone) et de nombreuses annonces ont été faites à cet égard. **Moins de projets qu'initialement prévu se sont concrétisés jusqu'à présent.** L'annonce en février du **gel des nouveaux emprunts en devises étrangères** au moins jusqu'à la fin de l'année fiscale, avec des objectifs de consolidation budgétaire fixés à moyen terme, pourrait entraîner un **ralentissement des projets d'envergure.** Cette décision reflète les défis actuels auxquels est confrontée l'économie égyptienne. Cela n'a pourtant pas empêché l'Égypte de **décupler ses ambitions initiales dans le secteur énergétique,** aspirant depuis le mois de février à porter la part des énergies renouvelables à **60% du mix électrique d'ici 2030** (contre 42% annoncés début janvier 2024 et 35% en 2016). A ce stade, avec 6,2 GW de capacités renouvelables actuellement disponibles, l'Égypte affiche un **écart de 13 GW par rapport à ses objectifs initiaux** pour la même période. Alors que l'Égypte comptait sur le développement de producteurs d'électricité indépendants (IPP) pour augmenter ses capacités renouvelables, la crise de change et la libéralisation encore limitée du secteur limitent leur expansion.

Après les élections de décembre, le gouvernement a annoncé sa stratégie 2024-2030, réhaussant encore ses ambitions en matière d'énergie et d'infrastructures

En janvier 2024, le Président Sissi tout juste réélu a revisité les objectifs du gouvernement d'ici à 2030. Le gouvernement égyptien fonde une partie de son projet de croissance sur **sa filière énergétique qui représente aujourd'hui 13% de son PIB** et pourrait atteindre **25% du PIB en 2030**, capitalisant sur **l'exportation d'hydrocarbures** (doublement des capacités entre 2023 et 2030) et **d'électricité** (via notamment la construction de nouvelles interconnexions avec l'Arabie saoudite et, de manière plus incertaine, avec l'Europe pour doubler ses exportations d'ici 2030 à **1,5 GW/jour**). Ces objectifs paraissent particulièrement audacieux alors que l'Égypte a vu sa production gazière s'effondrer l'an dernier et a subi de **fortes pressions sur son réseau** durant toute la deuxième partie de l'année 2023, induisant des délestages quotidiens pour la population qui se poursuivent. L'Égypte cherche aussi à développer son potentiel minier, grâce à la création d'une **zone économique spéciale dans le Triangle d'Or**, se fixant l'objectif de multiplier par dix la contribution du secteur au PIB d'ici à 2030 (de 0,5% à 5%). Le Triangle d'Or, situé entre Qena, Safaga et Al Qusair, est considéré comme l'une des régions les plus riches en sources minières, représentant **75 % des minéraux de l'Égypte**, dont certains utilisés dans la fabrication d'engrais minéraux, secteur stratégique pour le pays qui se positionne dans les dix premiers fournisseurs d'engrais au monde. La nouvelle stratégie du gouvernement s'appuie enfin largement sur le **développement du fret maritime et de ses voies navigables intérieures.** La création d'une zone logistique au lac Nasser pour relier le réseau d'eau douce du lac Victoria à Alexandrie à la mer Méditerranée entre en résonance avec la stratégie du ministre de l'Approvisionnement qui a annoncé à la rentrée de janvier l'ouverture de **14 zones logistiques dans 10 gouvernorats** pour un coût de 33,5 Md EGP.

Alice REGNIER, attachée sectorielle

Indicateurs

		Egypte				Afrique du Nord et Moyen-Orient			
PIB nominal		398,4 Md USD (2023)				5 390 Md USD (2022)			
Dont (2022) :	Services	62,7 %				-			
	Industrie	26,5 %				-			
	Agriculture	10,8 %				-			
PIB / Habitant		3 770 USD (2023)				10 933 USD (2022)			
Taux de croissance réel		2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2021	2022	2023	2024
				(p)	(p)			(p)	(p)
		6,7 %	3,8 %	3,0 %	4,7 %	4,0 %	5,6 %	2,0 %	3,4 %
Déficit budgétaire (en % du PIB)		-5,8 %	-4,6 %	-10,7 %	-11,1 %	-2,2 %	3,1 %	-0,4 %	-1,3 %
Excédent primaire (en % du PIB)		1,3 %	1,7 %	2,1 %	2,3 %	-1,0 %	3,9 %	0,7 %	0,3 %
Solde courant (en % du PIB)		-3,5 %	-3,0 %	-2,5 %	-2,4 %	4,1 %	10,2 %	5,2 %	4,6 %
Taux d'inflation (% annuel)		8,5 %	23,5 %	32,2 %	19,9 %	14,0 %	14,4 %	17,5 %	15,0 %
Dette publique (en % du PIB)		88,5 %	92,7 %	88,1 %	83,9 %	52,1 %	43,9 %	43,3 %	40,9 %
Dette externe (en % du PIB)		32,8 %	35,8 %	34,8 %	32,6 %	56,3 %	48,2 %	46,1 %	45,0 %
Taux de chômage (2022, OIT)		6,3 %				11,0 %			

		En Md USD	2020/21	2021/22	2022/23
Balance des paiements	Exportations totales (biens)		28,7	43,9	39,6
	Importations totales (biens)		70,8	87,3	70,8
	Transferts de travailleurs expatriés		31,4	31,9	22,1
	Flux entrants nets d'IDE		5,2	8,9	10
	Solde compte de capital et financier		23,4	11,8	9,9
	Solde		1,9	-10,5	0,9
Secteur bancaire (Septembre 2023)	Crédit à l'économie (en % des dépôts)			52,4 %	
	Fonds propres (en % du total des actifs)			6,6 %	
	Créances douteuses (en % des prêts totaux)			3,3 %	
Notations	Agences de notation		Moody's : Caa1 avec perspective négative (janvier 2024) S&P : B- avec perspective stable (octobre 2023) Fitch : B- avec perspective stable (novembre 2023)		

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

Indicateurs trimestriels		T1 2021/22	T2 2021/22	T3 2021/22	T4 2021/22	T1 2022/23	T2 2022/23	T3 2022/23	T4 2022/23	T1 2023/24
Comptes externes en Md USD	Solde commercial	-11,1	-10,6	-11,8	-9,9	-9,1	-8	-8	-7,6	-7,9
	<i>dont hydrocarbures</i>	-0,1	2,2	2,1	0,3	-0,1	-0,1	-0,1	-1,3	-1,3
	Balance des services	2,9	2,7	2,3	3,2	4,1	3,6	3,6	7,4	-5,2
	<i>Revenus du tourisme</i>	2,8	3	2,4	2,5	4,1	2,9	2,9	3,3	4,5
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,68	1,69	1,7	1,9	2	2,2	2,2	2,5	2,4
	Transferts diaspora (nets)	8,1	7,4	8	8,3	6,4	5,5	5,5	4,6	4,5
	Compte courant	-4	-3,8	-5,8	-3,0	-3,2	-3,5	-3,5	0,6	-2,8
	Compte de capital et financier	6	5,4	-0,6	9,9	4,4	5,3	5,3	0,9	1,8

	dont flux nets d'IDE	1,7	1,6	4,1	1,6	3,3	2,2	2,2	2,1	2,3
	dont flux nets d'inv. de portefeuille	3,6	-6,1	-14,7	-3,7	-2,2	-0,4	-0,4	-0,3	-0,5
	Balance des paiements	0,3	-0,3	-7,2	-3,3	0,5	-0,3	-0,3	0,6	0,3

Indicateurs mensuels		Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Septembre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023	Janvier 2024
Inflation (g.a..) en %	Inflation urbaine	35,6	36,5	37,4	38	35,8	34,6	33,7	29,8
	Inflation sous-jacente	41	40,7	40,4	39,7	38,1	35,9	34,2	29,0
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	18,25	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	21,25
	Taux de refinancement	19,25	20,25	20,25	20,25	20,25	20,25	20,25	22,25
Taux de change Au dernier jour du mois	EGP pour 1 EUR	33,6	34	33,6	32,6	32,7	33,7	34,0	33,4
	EGP pour 1 USD	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9
Réserves officielles (en Md USD) à la fin du mois		34,8	34,9	34,9	35	35,1	36,5	35,22	35,25

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Anaïs Boitière, Sarah Jicquel, Alexandra Lamotte, Pierre-Antoine Costantini, Alice Regnier, Diane Boyer.

Abonnez-vous : écrivez simplement un courriel avec « LEE » en objet à pierre-antoine.costantini@dgtresor.gouv.fr.